

PETR DU PAYS DE BALAGNE

HAUTE-CORSE (2B)

INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC DES SOURCES ET FONTAINES DU PAYS DE BALAGNE

Compte-rendu de réunion



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

L'Europe investit dans les zones rurales

CETA Environnement

6, Parc Belvédère
20 000 AJACCIO
Tél. 33 (0)4.95.21.23.25 - Fax 33 (0)4.95.25.37.21
Courriel : ceta@ceta-environnement.fr

CCoZ0202030	
MOT	
04/2020	Page : 1/9

PETR DU PAYS DE BALAGNE (HAUTE-CORSE)

**INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC
DES SOURCES ET FONTAINES
DU PAYS DE BALAGNE**

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Compte-rendu de réunion 1	10/2020		MOT		PLF		PLF	
<i>Compte-rendu de réunion 2</i>	<i>04/2020</i>	<i>a</i>	<i>MOT</i>		<i>MOT</i>		<i>MOT</i>	
		b						
		c						
		d						

Numéro d'affaire :	004071
N° de contrat :	CCoZ0202030

CETA Environnement
6, Parc Belvédère
20 000 AJACCIO

Téléphone : 04.95.21.23.25

Télécopie : 04.95.25.37.21

e-mail : ceta@ceta-environnement.fr

CCoZ0202030	
MOT	
04/2020	Page : 2/9

Compte-rendu de Réunion n°02

Objet de la réunion : **Présentation des phases 1 et 2**

Date et lieu de la réunion : **21 avril 2021 dans les locaux du PETR de Balagne à L'Ile Rousse (la réunion s'est déroulée en semi-présentiel en lien avec la situation sanitaire)**

Nom du rédacteur : **Maximilien OTTOMANI**

Liste des participants :

Intervenant	Nom	Adresse	Contact		
			Nom	Téléphone	Mail
Maitrise d'ouvrage	PETR de Balagne	Rue Pascal PAOLI, 20 220 L'ILE ROUSSE	Pierre POLI , Président Julie BOUHET-MASSIANI	04 95 56 28 89	paysdebalagne@orange.fr
	GAL de Balagne	Rue Pascal PAOLI, 20 220 L'ILE ROUSSE	Sandrine CARNER , Chargée de développement territorial Joseph Marie TEALDI		
	Commune d'Algajola	Place du Momument aux Morts 20 220 ALGAJOLA	M. François ROSSI , Maire	04 95 60 70 47	mairie.alagajola@gmail.com
	Commune de Ville-di-Paraso	Centre du Village 20 279 VILLE-DI-PARASO	M. William MONTI-ROSSI , Maire	04 95 61 50 81	mairie.ville.di.paraso@wanadoo.fr
	Commune de Corbara	Place de la Mairie 20 256 CORBARA	M. Paul LIONS , Maire	04 95 63 06 50	corbara@corbara.fr
	Commune d'Occhiatana	Place de l'Église 20 226 OCCHIATANA	Mme PETIT et M. CANIONI , responsables de l'étude pour la comune d'Occhiatana	04 95 61 31 12	occhiatana@wanadoo.fr
	Commune d'Olmi Cappella-	Établissement Battaglioni 20 259 OLMI- CAPPELLA	M. Frédéric MARIANI , Maire	04 95 61 88 51	mairie-olmi-cappella@wanadoo.fr
	Commune de San Antonino	Le Village 20 220 SANT'ANTONINO	Mme Roxane BARTHELEMY , Maire	04 95 61 78 38	mairiesantantonino@wanadoo.fr
Bureau d'études	CETA Environnement	Lot. Arbuceta Ceppe 20 620 BIGUGLIA	Pierre Louis FRATICELLI , Directeur Maximilien OTTOMANI , Ingénieur de projets	06 72 84 24 11 06 03 46 82 88	pl.fraticelli@ceta-environnement.fr m.ottomani@ceta-environnement.fr

1 Observations sur le compte-rendu précédent

Sans Objet.

2 Sujets abordés

La réunion de présentation des phases 1 et 2 de l'étude s'est tenue le mercredi 21 avril 2020 dans les locaux du PETR de Balagne, en semi-présentiel, en lien avec le contexte sanitaire.

Cette réunion présentait deux objectifs principaux :

- *présentation de la collecte et de l'analyse des données bibliographiques réalisées au cours de la phase 1 de l'étude ;*
- *présentation au PETR de l'analyse multi-critères sous forme de cartographies et de rapport.*

Contexte de la tenue de la réunion

CETA Environnement a transmis de manière préalable à la tenue de la réunion, le mercredi 14 avril, l'ensemble des éléments relatifs aux phases 1 et 2 de l'étude d'Inventaire et de Diagnostic des Sources et Fontaines du Pays de Balagne :

- le rapport de Phases 1 & 2 ;
- l'inventaire réalisé au format modifiable ;
- l'analyse multicritères commune par commune ;
- les éléments SIG demandés au CCTP.

Mme CARNER a indiqué que l'ensemble de ces éléments ont depuis été transmis aux communes adhérentes par le GAL du Pays de Balagne.

Une version informatique modifiée, sans les contacts des différents intervenants, a été remise au PETR pour diffusion sur son Internet.

En préambule de la présentation

Après avoir rappelé le contexte CETA Environnement a indiqué les objectifs principaux de l'étude :

- amorcer la reconquête des territoires ruraux en favorisant l'installation de nouveaux actifs ;
- privilégier une agriculture respectueuse de l'environnement et des ressources.

Sur ce point le Président a rappelé en fin de présentation l'intérêt également patrimonial de cette étude, à mettre en perspective avec les actions réalisées et envisagées de réouverture des sentiers pédestres, VTT et patrimoniaux.

Le Président a également rappelé que les résultats de cette étude seront à mettre en perspective avec les changements climatiques annoncés.

CETA réalise l'étude d'inventaire et de diagnostic des sources et fontaines suivant trois phases :

- **PHASE 1** : Collecte et Analyse des données bibliographiques
- **PHASE 2** : Sélection des sources et fontaines
- **PHASE 3** : Diagnostic des sources et fontaines retenues

PHASE 1 : Collecte et analyse des données bibliographiques

En s'appuyant sur la méthodologie validée lors de la réunion de démarrage et sur le rapport remis, CETA a présenté son travail réalisé au cours cette phase de collecte et d'analyse des données qu'a constitué l'inventaire des sources et fontaines :

- la réunion de démarrage, la méthodologie actée et la remise de la table SIG (Système d'Information Géographique) au format SHAPE comprenant les sources et fontaines répertoriées par l'IGN : cette table a constitué la Base de Données (BD) initiale, enrichie tout au long de l'étude ;
- le premier courrier à destination des communes, qui a permis de déterminer les interlocuteurs pour la suite de l'étude ;
- la consultation de tous les organismes et services de l'Etat, qui nous ont permis de compléter la base de données SIG et d'anticiper certains critères de sélection des sources et fontaines ;
- le second courrier à destination des communes : d'une manière générale, les communes ont communiqué de nombreuses sources et fontaines qui n'étaient recensées dans aucune base de données existante.

CETA a précisé les résultats obtenus :

La collecte de données réalisée suivant la méthodologie expliquée par le présent rapport a permis de passer de 365 prélèvements répertoriés par l'IGN à 625 sources et fontaines pour le territoire du PETR du Pays de Balagne.

L'analyse et la synthèse des données collectées permettant la localisation des ressources par SIG a permis la création d'une table SIG commune, « Sources_et_Fontaines_Synthèse » qui comprend notamment l'attribution d'un numéro pour faciliter la compréhension globale et les échanges avec les différents interlocuteurs pour la suite de l'étude, le type d'ouvrage dont il s'agit, le nom du prélèvement (quand la collecte a permis de l'identifier), la position géographique (coordonnées Lambert IV Corse et altitude), l'usage et la provenance des informations recueillies. La table SIG est mise à disposition du PETR au format « SHAPE » au moment de la remise du présent rapport.

L'inventaire réalisé au format alphanumérique a été transmis au PETR, en version Excel modifiable le vendredi 26 mars 2021.

Cet inventaire comprend 540 prélèvements potentiellement utilisables.

PHASE 2 : Sélection des sources et fontaines

Cette phase constituant une étape-clé entre la collecte et l'analyse de données initiales et la finalité de la présente étude, CETA Environnement a insisté sur les échanges permanents entretenus entre le bureau d'études et le maître d'ouvrage, notamment dans la définition des critères de sélection des sources et fontaines préalablement inventoriées (l'aspect patrimonial mis en avant par les participants n'était par exemple pas prégnant dans le CCTP de l'étude et peut potentiellement influencer fortement sur la sélection des ouvrages à maintenir et à réhabiliter).

En s'appuyant de nouveau sur la méthodologie validée lors de la réunion de démarrage et sur le rapport remis, CETA a présenté son travail réalisé au cours cette phase d'analyse multi-critères permettant la sélection par la maîtrise d'ouvrage des sources et fontaines qui seront diagnostiquées en Phase 3 :

- le retrait de toutes les ressources mobilisées pour l'alimentation AEP des collectivités ;
- les critères de choix proposés afin de valider la poursuite de l'analyse ont été étudiés et retenus à l'occasion d'une communication permanente entre CETA Environnement et le PETR ;
- la réalisation d'une analyse multicritères basée sur la possibilité de réhabiliter ou de créer des ouvrages de captage, de les raccorder à une exploitation existante sous forme de plans A0 à l'échelle communale (un plan par commune), faisant apparaître sur fond IGN atténué, les surfaces du Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2019 et les périmètres des associations foncières pastorales (polygones en transparence rouges) ;
- la prise en compte des coûts induits et de l'accessibilité des ouvrages (mode d'accès aux sources et fontaines et éloignement des voiries existantes ou des exploitations agricoles), par la mise en évidence de la localisation des zones habitées (couche « bâti » de la BD PARCELLAIRE, polygones roses en transparence) et des réseaux routiers (polylignes jaunes en transparence) ;
- l'illustration de la dimension patrimoniale par l'affichage de l'ensemble des sentiers répertoriés à ce jour par le PETR du Pays de Balagne (compétence transférée aux Communautés de Communes depuis) : les sentiers pédestres, les sentiers VTT et les sentiers du patrimoine ;
- la prise en compte d'éventuelles données collectées en Phase 1 relatives à l'usage (eau individuelle : 1 ressource ; eau minérale anciennement exploitée ou envisagée : 2 ressources), aux aspects quantitatifs (sources peu productives : faible débit, ou intermittence : 6 ressources) et autre (1 ressource supprimée).
- la présentation au comité de pilotage sous forme de cartographies détaillant les ressources retenues et retranscription de l'analyse multicritères sous forme d'un rapport (explicatif) remis préalablement.

Les échanges réalisés avec les services de l'OEHC ont permis à CETA Environnement de récupérer le tracé des canalisations de transfert et de distribution d'eau brute sur le secteur étudié. Ces données ont été enregistrées. Il a un temps été envisagé d'utiliser la localisation des réseaux de l'OEHC dans l'analyse multicritères de sélection des sources et fontaines en vue de la réalisation du diagnostic. Ce critère a finalement été écarté, eu égard au faible volume relatif que peut apporter une source ou une fontaine par rapport aux volumes transitant dans les réseaux de l'OEHC, et compte tenu de l'organisation « décentralisée » qu'implique une agriculture respectueuse de l'environnement et des ressources. Il sera néanmoins intéressant de considérer le volume de production global identifié en fin d'étude.

M. LIONS a souligné que l'implantation des sources et fontaines sur des terrains publics pouvait correspondre, à juste titre, à un critère de choix pour la finalité de l'étude et au-delà dans le cadre de travaux de réhabilitation éventuels (pas de démarche administrative particulière à entreprendre). Lorsque les communes ont renseigné ce type d'informations, CETA Environnement l'a systématiquement indiqué dans l'inventaire fourni aux communes au format modifiable (document Excel).

Par souci d'équité entre les communes adhérentes et afin de présenter un projet important, cohérent et bien dimensionné, il a été demandé à chacune des communes d'essayer de sélectionner entre 2 et 4 sources et fontaines : de 540 a priori exploitables, on aboutirait de cette façon à environ 100 prélèvements à l'échelle du Pays. Cette règle modulable (certaines communes semblent avoir peu de potentiel alors que d'autres présentent plusieurs dizaines de sources et fontaines), permettra de garantir la faisabilité d'un projet de réhabilitation rationnel (un projet trop important et très coûteux mettant en péril sa réalisation).

Après présentation du travail réalisé, les communes adhérentes ayant toutes été destinataires de l'ensemble des éléments transmis au PETR, il a été précisé aux intervenants que le choix des communes quant aux sources et fontaines était souhaité pour le vendredi 30 avril au plus tard.

CCoZ0202030	
MOT	
04/2020	Page : 6/9

M. LIONS a fait part de ses difficultés à choisir les prélèvements en s'appuyant sur un document en version informatique. Le Président propose qu'un plan au format A0 en version papier soit transmis rapidement à chaque commune afin que les responsables puissent procéder à la sélection des sources et fontaines dans les meilleures conditions.

Poursuite et finalisation de l'étude : PHASE 3, Diagnostic des ressources

Des investigations de terrain sont prévues sur les ressources retenues en avril / mai 2021 (période de hautes eaux) et en septembre 2021 (en période d'étiage).

La période allant d'avril / mai à septembre 2021 pourra permettre l'établissement et la réalisation d'une liste de recommandations ou de petits travaux en vue de la visite à l'étiage (dans un souci d'accessibilité des ouvrages, débroussaillage, dégagement de regards...).

Accompagnés si possible systématiquement d'un représentant de la commune d'implantation des prélèvements visités (élu ou employé communal), cette phase prévoit des reconnaissances de terrain afin de caractériser et de localiser précisément les ouvrages de captage existants. Suite à la première visite des mois d'avril / mai 2021, nous dresserons une liste de recommandations ou de travaux en vue de la seconde visite, à l'étiage, au mois de septembre 2021. Il pourrait s'agir essentiellement de travaux de débroussaillage et de dégagement de regards.

Le PETR ne disposant pas de moyens humains et financiers pour la réalisation des travaux de nettoyage et d'accessibilité des ouvrages, le concours des communes a été demandé.

CETA Environnement a ensuite détaillé l'ensemble des points que comportait le diagnostic des ressources retenues :

- localisation GPS de chaque ressource visitée, ainsi que de chaque ouvrage associé ;
- réalisation de fiches ouvrages (localisation IGN, localisation cadastrale, éventuellement analyses d'eau, descriptif technique détaillé, vulnérabilité, débit exploitable, situation réglementaire, évaluation des coûts de réhabilitation...) : *un modèle de fiche a été présenté en fin de présentation* ;
- apprécier les conditions d'utilisation et les éventuelles anomalies et leurs incidences ;
- proposer des solutions d'amélioration.

CETA a indiqué que la concrétisation de cette dernière phase consisterait en la synthèse des informations collectées et des visites réalisées, ainsi qu'en l'analyse du potentiel des ressources diagnostiquées en vue de la présentation au Comité de pilotage.

Conclusion de la présentation

La présentation s'est achevée par le calendrier de l'étude, allant de mai 2021 à novembre 2021.

3 Points divers : échanges entre le PETR et CETA Environnement quant aux supports à transmettre au format A0

Sans Objet.

4 Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion n'est pas encore définie. Conformément à la méthodologie validée, elle devrait se tenir en fin de phase 3 (fin 2021).



Calendrier prévisionnel

PLANNING PREVISIONNEL D'INTERVENTION																						
PETR BALAGNE - Inventaire et diagnostic des sources et fontaines de Balagne																						
	OCTOBRE 2020	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	...	MAI	...	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE 2020	DECEMBRE											
PHASE 3	DIAGNOSTIC																					
Visites des ressources																						
Rapport de synthèse PHASE 3																						
Réunion de présentation de la PHASE 3																						
Réunion finale																						
Intervenants : PLF Pierre-Louis FRATICELLI - MOT Maximilien OTTOMANI - NCL Nicolas CLAVEL																						

Fait à Biguglia, le 22 avril 2021

Maximilien OTTOMANI, Ingénieur de Projets CETA Environnement

CCoZ0202030	
MOT	
04/2020	Page : 9/9